

Communiqué de presse  
25 février 2025

## Une charte commune pour unifier et renforcer les liens entre le Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé et les 3 intercommunalités Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté

À travers la signature d'une charte de coopération commune, Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté souhaitent renforcer les coopérations avec le Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé, structure compétente pour l'ensemble de leurs territoires depuis 2018. Une nouvelle étape qui vient renforcer les liens entre les 3 intercommunalités.

Mardi 25 février a été signée la Charte de coopération entre Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Blavet Bellevue Océan Communauté et le Conseil de développement du Pays de Lorient-Quimperlé. Par cette signature, les 3 intercommunalités confirment le rôle de l'instance comme un partenaire essentiel en faveur de la participation citoyenne autour d'enjeux importants sur leurs territoires et s'engagent à lui permettre de se renforcer pour favoriser le bon exercice de ses missions.

Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, Blavet Bellevue Océan Communauté affichent ainsi leur volonté de travailler en synergie, chacune dans son périmètre, au moyen de rencontres et d'échanges réguliers sur les dossiers évalués comme sur les programmes de travail respectifs.



Espace de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens, le Conseil de développement du Pays de Lorient-Quimperlé contribue à enrichir les politiques publiques locales. Il réunit des acteurs bénévoles d'horizons différents qui apportent leur connaissance du terrain et leurs points de vue pour émettre des avis et des contributions sur les enjeux majeurs du territoire et sur les questions de prospective ainsi que de planification (Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Schéma de cohérence territoriale (SCoT), Programme local de l'habitat (PLH), Plan de Mobilité (PDM)...).

Pour Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient : « *Le devenir du territoire est l'affaire de tous ! Les politiques publiques ont vocation à associer de plus en plus l'ensemble des acteurs de nos bassins de vie (associations, entreprises, usagers, institutions...), dans une dynamique de rapprochement entre élus et citoyens. Cette charte de coopération commune marque une nouvelle étape dans notre soutien au Conseil de développement du Pays de Lorient-Quimperlé dont la mission est de porter, de manière plus directe, la voix des citoyens à l'échelle de nos trois intercommunalités. Cette instance participative doit poursuivre son travail de restructuration pour lui permettre une meilleure représentativité territoriale* ».

Pour Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté : « *Nous vivons dans un même bassin de vie, il était donc logique que nous partagions le même Conseil de développement, pour permettre aux citoyens de s'engager à une vision commune de cet espace. Lieu d'échange et de participation, le Conseil de développement nourrit la définition des politiques publiques de demain, à l'échelle du grand Pays de Lorient-Quimperlé* ».

Pour Sophie Le Chat, présidente de Blavet Bellevue Océan Communauté : « *je constate que depuis le début du mandat, la population est très active à chaque proposition de concertation sur des projets à BBO Communauté. Le Conseil de développement a cette particularité de questionner sur les enjeux de la population et des différents acteurs, il travaille aussi sur des politiques plus générales. C'est donc tout à fait logique que ces questions soient posées sur l'ensemble du bassin de vie. Le travail du Conseil de développement va venir enrichir nos réflexions et nous permettre de mieux orienter nos actions* ».

#### **Contacts presse**

##### **Lorient Agglomération :**

Myriam Breton-Robin - 06 01 19 30 08 - [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)

##### **Quimperlé communauté :**

Sébastien Parot - 06 22 81 80 30 - [sebastien.parot@quimperle-co.bzh](mailto:sebastien.parot@quimperle-co.bzh)

##### **BBO Communauté :**

Bénédicte Le Brun - 02 97 65 62 90 - [dgs@bbo-communauté.bzh](mailto:dgs@bbo-communauté.bzh)